



ADHÉSION 2026/2027

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

Tous les professionnels de santé

Informations sur l'admission

Documents à nous transmettre :

- Une photocopie de votre diplôme de professionnel de santé ou de psychologue.

Description / Contenu

Adhérer à l'AREPTA permet à chaque personne qui le souhaite de participer à la vie de l'association, d'assister à titre gracieux à toutes les visioconférences régulièrement proposées ainsi qu'aux soirées de supervision et d'échanges autour de problématiques thérapeutiques auxquels ils sont confrontés.

L'adhésion permet de bénéficier de remises sur certains de nos événements (séminaires, conférences...).

L'adhésion couvre la période du 01/09/2026 au 31/08/2027.

